

1 juin 2022

Le printemps de la recherche : 1962

*Colloque annuel de l'Association Française
pour la recherche en Droit Administratif*

📍 **Amphi Carré de Malberg - Faculté de droit**
1 place d'Athènes, 67000 Strasbourg

organisé par l'

Institut
de recherche Carré de Malberg IRCM
Université de Strasbourg



partenaire

Faculté
de droit, de sciences politiques et de gestion
Université de Strasbourg

Mercredi 1^{er} juin 2022

Sous la présidence de **Bruno GENEVOIS**, Président de section honoraire au Conseil d'État

14h : Accueil : **Delphine COSTA**, Professeure de droit public à l'Université d'Aix-Marseille,
Vice présidente de l'AFDA

14h15-14h45 : « La responsabilité de l'État du fait des accords d'Évian »
Maxime CHARITÉ, Enseignant contractuel à l'Université Le Havre Normandie

14h45-15h15 : « Conseil d'État, 16 mars 1962, Compagnie des Tramways électriques d'Oran :
un grand arrêt oublié ? »
Ferdi YOUTA, Attaché temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université de Montpellier

15h15-15h30 : pause

15h30-16h : « L'héritage en droit administratif de l'arrêt du Conseil d'État, assemblée,
19 octobre 1962, Sieur Brocas »
Émilie CHARPENTIER, Doctorante à l'Université d'Orléans

16h-16h30 : « Regards constitutionnalistes sur le Conseil d'État en 1962 : l'avis sur
le référendum pour l'élection du Président de la République »
Victor Ulysse SULTRA, Doctorant contractuel à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

16h30-17h : Conclusion : **Bruno GENEVOIS**, Président de section honoraire au Conseil d'État

17h : fin des travaux